

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprendre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie. Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

L'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprenre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie. Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

l'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprenre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie., Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

L'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprenre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie., Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

L'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprendre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie. Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

L'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprendre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie., Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

L'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprendre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie. Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

L'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

Metz, le 29 avril 2019

COMMUNIQUE

L'espace test-agricole de Metz Métropole prend son envol !

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace test-agricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Fruit de longs mois de collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chausy et Capentreprenre, ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiquage.

Rappel : pourquoi un ETA ?

La mise en place d'un tel projet par Metz Métropole répond à plusieurs ambitions :

- Participer au renouvellement des générations en agriculture, en redéployant une activité de proximité, écologique et créatrice.
- Répondre à une demande en produits biologiques et locaux qui ne cesse de croître, par exemple dans la restauration collective. Ce dispositif s'adresse donc à tous les entrepreneurs en maraîchage biologique motivés dans leur projet d'installation.
- Offrir aux jeunes maraîchers issus des parcours professionnalisants de l'Eplefpa l'opportunité de se forger une première expérience (beaucoup choisissent le salariat plutôt que l'installation) et surtout du foncier dont le manque est cruel dans la profession.

Comment fonctionne l'ETA ?

Ce dispositif propose un cadre technique, juridique et pédagogique permettant aux jeunes maraîchers de tester leur activité maraîchère en toute autonomie., Il réduit également la part de risques inhérente à tout projet. La parcelle de 2,5 hectares peut accueillir jusqu'à 3 porteurs de projet. Chaque entrepreneur, moyennant contribution, dispose de 5 000 m² de surface plein champs, de deux tunnels de 300 m², d'un parc matériel polyvalent à partager et d'infrastructures indispensables telles que l'irrigation, la serre à plants, les bâtiments de stockage.

Sébastien Tejerina et Alexis Horbowa sont les 2 premiers maraîchers présents sur le site.

La particularité de ce dispositif est de renouveler le travail coopératif. Il est proposé aux porteurs de projet une surface supplémentaire de 4 000 m² à valoriser en équipe, dans une forme qu'il leur appartient d'inventer. Metz Métropole et l'Eplefpa initient également des rapprochements avec un réseau de clients potentiels, notamment des cantines scolaires du territoire désireuses d'introduire davantage de produits bio locaux dans leurs assiettes. Ce travail se fera en complémentarité avec la profession existante.

La parcelle a été certifiée Agriculture Biologique par un organisme accrédité en septembre 2018, et a été préparée grâce au soutien de deux agriculteurs locaux (déchaumage et semis d'un couvert végétal). L'hébergement juridique des entrepreneurs à l'essai, est quant à lui, assuré par une Coopérative d'Activités et d'Emplois.

Quel futur pour l'ETA ?

l'espace test-agricole s'inscrit dans un projet global de 60 ha qui restent à aménager afin d'accueillir des espaces de production et pourquoi pas des espaces de transformation et de commercialisation.

À son tour, ce projet prend place dans un Projet Alimentaire Territorial. Cette démarche collective, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités autour du "mieux manger", de l'éducation alimentaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a pour but de construire et mettre en œuvre une stratégie alimentaire sur le territoire métropolitain, en cohésion avec les territoires limitrophes, voire frontaliers. Lauréate d'un appel à projet national depuis février, Metz Métropole offre donc de nombreux chantiers en perspective pour les années à venir.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr